



Frasne, le 4 novembre 2019

Président : Lucien GRIFFOND

Pour nous écrire : 4 rue des Gentianes – 39250 MIGNOVILLARD

Tél. port. : 06 08 53 48 78

Tél. secrétariat : 03 84 51 33 80

Courriel : unionrandonneeverte@orange.fr

Site Internet : <http://www.union-randonnee-verte.fr>

aux

Adhérents de l'URV

Bonjour à vous,

La responsabilité de l'URV et de ses adhérents peut être engagée en tant que gestionnaires d'itinéraires de randonnée. Nous sommes donc concernés par la problématique de l'impact de la sécheresse sur la forêt.

Aussi, à compter de ce jour, au vu des préconisations de l'ONF envoyées aux maires, des arrêtés municipaux pris par ces derniers interdisant toute activité de loisirs dans leurs forêts communales,

L'URV demande à ses adhérents

- randonneurs et baliseurs – de bien vouloir se conformer à ces arrêtés et de ne plus exercer ni activité d'entretien ni activité de loisirs.

- de contacter les mairies concernées par leurs itinéraires de randonnée pour connaître l'état des forêts, le contenu des arrêtés s'ils existent et la durée des interdictions.

Restant à votre disposition,

Bien cordialement

Le Président de l'URV,
Lucien GRIFFOND